

MERIGNAC, le 12 juin 2007

DIRECTION GÉNÉRALE DES SERVICES
Coordination Politique de la Ville - Jeunesse - Vie Associative
Nos références : MD/AG - 2007

Affaire suivie par :

- M. Manuel CORNEAU - 05.56.55.66.69
- Mme Myriam DUPUY - 05.57.00.15.10

**FORUM DES ASSOCIATIONS DU 8 SEPTEMBRE 2007
COMPTE-RENDU REUNION PREPARATOIRE
DU 12 JUIN 2007**

Monsieur Bernard LE ROUX remercie les participants (56 associations représentées) et rappelle le thème principal de cette réunion à savoir la préparation du prochain forum des associations. (distribution du plan et de la liste des stands attribués, du récapitulatif des animations proposées et des demandes techniques).

Il précise que 127 associations seront représentées cette année, ce qui correspond à la capacité maximale d'accueil (122 stands intérieurs).

Il est rappelé qu'un stand standard comprend : une table, 2 chaises et une délimitation par 4 grilles d'exposition. Des chaises supplémentaires seront mises à disposition sachant néanmoins que les stands ne font que 2.40 mètres de large.

Des réunions spécifiques avec les services municipaux concernés (sports-affaires culturelles - services techniques) et les associations proposant des animations extérieures ou intérieures seront organisées avant la fin du mois de juin afin d'étudier les faisabilités et de préciser le cas échéant les modalités pratiques. (cf. dates sur bordereau d'envoi).

D'une façon générale, l'organisation de ce 6ème forum est identique à celle de l'an passé à savoir :

Le forum ouvrira ses portes au public le samedi 8 septembre 2007 au pavillon du Pin Galant à 13 h et se terminera à 18 h, l'installation ayant lieu le matin de 9 h à 11 h ; un stand non occupé à 11 h sera réattribué pour éviter des espaces vides.

L'inauguration est prévue à 11 h30 ; pour le repas du midi, une négociation est prévue avec le responsable de la Brasserie du Pin Galant pour un menu à tarif préférentiel pour les associations participantes au forum.

Celles-ci sont conviées le soir à un buffet à la Maison des Associations.

Les remarques ou modifications doivent être communiquées dès que possible sachant que les supports de communication seront bouclés dernière semaine de juin.

Questions diverses sur le forum :

- Fond sonore des animations sur la scène trop fort pour les associations à proximité : autant que faire se peut, les associations intervenant sur la scène ont été installées à cet endroit, pour les autres il n'y a pas vraiment de solution pour remédier à ce problème ; on l'évoquera cependant avec le technicien des affaires culturelles ; il faut noter que le choix a été fait de maintenir des animations intérieures, un podium extérieur posant le problème de la remise en cause de la programmation en cas d'intempéries.
- Demandes de modifications d'attribution des stands : dans la mesure du possible, elles seront prises en compte (cf. nouvelle liste jointe au compte rendu).
- Couverture médiatique du forum : Sud-Ouest, Mérignac Proche, Affiches-Sucettes, Site Internet...
- Rappel de la tenue, ce jour là, du SAM EXPO à la salle Robert Brettes.
- Il est recommandé de porter des rallonges électriques, les services techniques n'en possédant pas suffisamment pour satisfaire toutes les demandes.
- Un ou deux badges par association seront à disposition, qu'il convient de rendre à la fin de la journée puisqu'ils servent d'une année sur l'autre.

- Stationnement sur le parvis : Une attention particulière sera portée au dégagement des véhicules dès le déchargement réalisé.
- Ventilation du pavillon : il n'est pas prévu d'autres dispositions que celles des années précédentes ; il est donc conseillé de porter un ventilateur en cas de forte chaleur.

Autres sujets abordés :

- Guide des associations : la saisie du nouveau guide est en cours, il devrait être réalisé cet été afin d'être disponible pour le forum. Il est impératif que les associations n'ayant toujours pas retourné le coupon d'inscription le fassent dans les jours qui viennent (délai initial : 10 mai 2007). Un index alphabétique est prévu.

Tirage : 15000 exemplaires

- Portail associatif sur le site de la ville : il n'y a pas lieu de faire figurer les procédures d'accès pour les associations dans le guide, celui-ci s'adressant en priorité à des administrés. Par contre, la demande d'une notice explicative sera demandée au service compétent.
- Bénévolat : il est proposé de centraliser les demandes de bénévolat par les associations : un coupon à retourner le cas échéant est joint au présent compte-rendu. Une fiche sera également mise à disposition le jour du forum pour des particuliers en recherche de bénévolat, l'objectif étant de faire se rencontrer ceux qui recherchent et ceux qui proposent du bénévolat.